

Séance du 27 mai 2010

N°2010.05.B.11.

OBJET : EQUIPEMENT SPORTIF COMMUNAUTAIRE – RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE

Le vingt-sept mai deux mille dix à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2008 portant délégation au bureau du pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ou en la forme négociée ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

Vu le devis ERDF n° 8200360101 en date 25/05/2010 pour la desserte en électricité de l'équipement sportif communautaire à Truyes, rue de Château Jouan ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **D'autoriser** M. le Président à signer le devis susvisé pour un montant de 847,32 € TTC.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

07 JUIN 2010

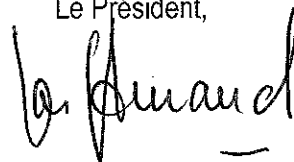
Publié ou notifié le :

08 JUIN 2010

Pour extrait conforme



Le Président,



Jacques DURAND